

FONTAINE

rive gauche

votre magazine municipal •

393
novembre 2024

ville-fontaine.fr



DOSSIER

**SÉCURITÉ : TOUJOURS PLUS DE
MOYENS ENGAGÉS**

SOMMAIRE ♦

10

DOSSIER ♦

Sécurité : toujours plus de moyens engagés



LES ACTUS ♦



5 Des aires de jeux pédagogiques et inclusives

7 Nouveaux commerces

GRAND ANGLE ♦



17 Avenue du Vercors : un réseau électrique de qualité

SORTIR ♦



18 Noël à Fontaine

19 La Source

**LIBRE
EXPRESSION ♦
22**

**VIE PRATIQUE ♦
23**

FONTAINE
rive gauche

393
novembre 2024

ISSN 0998 7894.

Directeur de la publication : Franck Longo

Directrice de secteur : Lydie Chevallier

Directrice de la communication : Jules Nale

Rédaction : Nathalie Pascal, Jules Nale

Photographies : Philippe Tripiér

Conception graphique : Adrien Pinna, Jules Nale
Service communication de la Ville de Fontaine,
89 mail Marcel Cachin, 38600 Fontaine. 04 76 95 63 24
communication@ville-fontaine.fr

Impression :

Imprimerie Champagnac, 5 Rue Félix Daguerre
15000 Aurillac
04 71 48 51 05

Diffusion : Géo Diffusion

Tirage : 11 500 exemplaires

Dépôt légal : 4^e trimestre 2024

PROBLÈME DE DIFFUSION ?

Le journal est diffusé dans les boîtes aux lettres de la commune. En cas de problème, merci de contacter le service communication :
communication@ville-fontaine.fr ou 04 76 95 63 20





● **Franck Longo**, Maire de Fontaine

Répondre aux défis actuels

“
**En plus des moyens humains,
70 caméras de vidéoprotection
seront installées d'ici la fin du
mandat.**”

Chères Fontainoises, chers Fontainois,

La sécurité reste une priorité pour notre commune. Face aux défis que représentent les trafics, les incivilités, les infractions au code de la route et les dépôts sauvages, nous avons choisi à Fontaine d'agir au maximum de ce que nous permet la loi, et avec détermination. Pour ce faire, la Ville a renforcé la sécurité en augmentant les moyens humains de 30 % en début de mandat et en créant une brigade canine. Je proposerai d'augmenter à nouveau les effectifs dans le prochain budget, en décembre. En plus des moyens humains, 70 caméras de vidéoprotection seront installées d'ici la fin du mandat. À ce jour, 30 caméras sont déjà actives, dont certaines permettent la vidéo verbalisation pour lutter contre les infractions routières. Cette rentrée marque également le lancement d'une application permettant à chacun de signaler les incivilités directement à la police municipale. Nous savons que la sécurité ne peut se résumer à la seule répression. La prévention se renforce, notamment aux abords de nos écoles et collèges, qui bénéficient d'une vigilance accrue avec plus de 213 opérations de sécurisation réalisées en 2023 par la police municipale et nos ASVP. À Fontaine, nous pouvons également compter sur un service dédié à la prévention et à la

médiation, situé à l'Hôtel de ville. Ce service intervient sur des questions aussi variées que le harcèlement de rue, le harcèlement à l'école, et propose une écoute attentive aux victimes de violences. Nous avons également initié une Journée de la non-violence qui vise à présenter aux habitants les actions de nos services et à les inviter à s'interroger sur toutes les formes de violences dans notre société.

Notre ville se transforme aussi pour sécuriser tous les modes de déplacement. C'est le sens des travaux engagés sur les avenues Ambroise Croizat et du Vercors, qui modernisent les infrastructures tout en remplaçant un réseau électrique vieux de plus de 60 ans.

Cette transformation ne s'arrête pas là : nous pensons également aux personnes en situation de handicap, en rendant l'accueil de l'Hôtel de ville accessible aux personnes malentendantes, et en installant des jeux inclusifs au parc Jean Moulin pour que chaque enfant puisse s'épanouir. Fontaine est une ville qui se modernise, se protège, et se construit pour offrir à chacun un cadre de vie agréable, toujours plus sûr et inclusif.

Avec mes sentiments dévoués



Toute l'actualité de votre ville : ville-fontaine.fr

et sur les réseaux sociaux





En mouvement pour la santé mentale !

Un programme varié a été proposé aux Fontainois lors de la 35^e édition des Semaines d'information sur la santé mentale du 7 au 20 octobre dernier. Cette manifestation avait pour thème : *En mouvement pour notre santé mentale*. Plusieurs temps d'animations ont permis de sensibiliser le public aux troubles liés à la santé mentale : exposition *J'aime donc je suis* d'Alexa Brunet, pause café, parcours ludiques, rencontres littéraires...



Événement

LUTTER CONTRE TOUTES LES FORMES DE VIOLENCES

Le 2 octobre dernier, élus et services de la Ville se sont mobilisés pour organiser la 3^e édition de la Journée de la non-violence à Fontaine.

De 16h à 20h30, plusieurs animations ont été proposées afin de sensibiliser le public à la lutte contre la violence : initiation à la self-défense, atelier Mandala géant, questionnaire interactif, présentation du dispositif Angela (un dispositif de lutte national contre le harcèlement de rue)... Une chorale d'élèves et de professeurs du Conservatoire à rayonnement communal a interprété la chanson *Tout le Bonheur du monde* de Sinsemilia.

Du côté des écoles

Les élèves de l'école Marcel Cachin et de l'école des Balmes ont également interprété une chanson sur le thème de la non-violence dans leur école respective. Une belle opportunité pour les familles et les enseignants d'échanger en toute convivialité.

Semaine bleue : les seniors en action !

La 73^e édition de la Semaine bleue, dédiée aux retraités et personnes âgées a attiré plus de 200 participants autour du thème *Bouger ensemble... pour entretenir la flamme !* Au programme : une conférence sur l'équilibre de l'association Kine Prévention Auvergne Rhône-Alpes, des cours de gym douce, marche active... par l'association Gym volontaire de Fontaine et une porte ouverte des Petits frères des Pauvres avec un sketch sur la tendresse. Une soirée festive a également eu lieu, avec une chorale seniors et une représentation de théâtre Forum de la compagnie Imp'Acte suivie du partage du verre de l'amitié.





Aménagement

DES AIRES DE JEUX PÉDAGOGIQUES ET INCLUSIVES

De nouveaux jeux ont récemment été installés dans les écoles maternelles Maurice Audin, Ancienne Mairie et Jeanne Labourbe ainsi que dans le square des Floralies et le parc Jean Moulin.

Les aires de jeux permettent aux enfants de développer de nombreuses aptitudes et favorisent l'activité physique au quotidien. Zoom sur les aires de jeux aménagées ces derniers mois.

De nouveaux jeux dans les écoles

Quatre nouveaux jeux ont été installés à l'école maternelle Maurice Audin : une cabane, un train, et un toboggan. Les sols des 2 autres zones de jeux ont été rénovés. Coût total de ces aménagements : 59 138 € TTC. Les écoles Ancienne mairie et Jeanne Labourbe ont chacune été équipées d'un jeu de marelle. Coût des installations : 2 013 € TTC

Square des Floralies : avis aux grimpeurs en herbe

L'aire de jeux du square des Floralies a également fait peau neuve ! Les enfants peuvent désormais profiter d'une maison perchée avec toboggan, un mur d'escalade, une perche de pompier, une horloge et un panneau musical. Ces jeux fabriqués avec 68 % de matériaux recyclés sont accessibles aux enfants de plus de 2 ans. Cet ensemble de jeux favorise les déplacements dans l'espace, la coordination, l'équilibre... Coût de l'installation : 28 520 € TTC

Parc Jean Moulin : des jeux 100 % inclusifs

De nouveaux jeux ont récemment été installés au parc Jean Moulin. Ils s'adressent aux enfants de 1 à 6 ans qu'ils soient valides ou en situation de handicap.

Ainsi, le parcours entre les jeux permet de circuler aisément en fauteuil roulant. Les jeux sont par ailleurs adaptés pour les enfants souffrant de troubles autistiques. Des émojis d'humeur permettent notamment d'exprimer des émotions sans avoir recours à la parole. Une cabane intégrée offre un refuge à ceux qui le souhaitent.

L'espace a été optimisé et les 3 jeux peuvent accueillir une dizaine d'enfants. Le sol est souple avec une couche permettant d'amortir les éventuelles chutes. Coût de l'installation : 16 726 € TTC.

Parole d'élus

"Ces nouvelles aires de jeux permettent aux enfants de développer leurs capacités motrices et sensorielles tout en s'amusant. Elles favorisent la rencontre des enfants et des familles. Chaque jeu est choisi avec soin."

Frédéric Quantin, Conseiller municipal délégué à la propreté urbaine, espaces verts, éclairage



©Eugénie Fauny

Agir contre l'inceste ensemble !

Dans le cadre de la Journée internationale des droits de l'enfant, la Ville de Fontaine organise une conférence pour agir contre l'inceste avec la participation de Lionel Bauchot, qui reviendra sur les conséquences et les impacts de l'inceste sur les enfants, d'Eve Thomas, qui apportera son témoignage et fera un rappel historique, ainsi que de l'association SOS Inceste, qui présentera ses actions d'accompagnement.

Mercredi 20 novembre

→ La Source à 18h

Entrée libre

Plus d'infos

Centre de santé sexuelle

11 place des Ecrins

04 76 26 97 40



Soirée Carnets de voyages : un partage d'expériences

Les bourses d'aide aux départs de la Ville visent à soutenir les jeunes dans la réalisation de leurs projets de vacances mais aussi d'initiatives liées à l'environnement, l'humanitaire ou la citoyenneté. Elles sont accessibles aux Fontainois âgés de 16 à 25 ans. Cette année, 17 jeunes ont bénéficié de cette bourse et sont partis en Espagne, en Italie et dans le sud de la France. Ils partageront leurs expériences dans le cadre d'une soirée Carnets de voyages le 22 novembre prochain, sous forme de témoignages, d'expositions photos, de projection vidéo... Cette soirée conviviale est ouverte à tous les Fontainois.

Vendredi 22 novembre

→ 38 bis à 18h30

Plus d'infos

Point information jeunesse (Pij)
04 76 56 21 91



Jeunesse

AUGMENTATION DES AIDES AU Bafa

Afin de faire face aux besoins d'animateurs dans les accueils de loisirs et lors des temps périscolaires, la Ville augmente de 44% le nombre de jeunes formés au travers de 2 dispositifs : le Bafa et le Bafa intercommunal. Zoom sur ces dispositifs.

Les Fontainois âgés de 16 à 25 ans souhaitant suivre une formation Bafa (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) peuvent bénéficier d'aides financières de la Ville et de sessions de formation organisées dans leur commune.

56 jeunes accompagnés en 2024

Dans le cadre du dispositif Bafa Ville, Fontaine propose une bourse d'un montant de 200 € pour la formation générale au Bafa et de 150 € pour la formation approfondissement.

Le dispositif Bafa intercommunal relève quant à lui d'un partenariat entre les Villes d'Échirolles, Saint-Martin-d'Hères, Gières et Poisat. Ces communes ont signé une convention leur permettant d'organiser 2 sessions de formation

générale au Bafa avec les Cemea Rhône-Alpes. Ces sessions ont lieu pendant les vacances scolaires de printemps et d'automne. La Ville de Fontaine finance 50 % de ces formations. Une aide à la formation approfondissement est également possible.

En 2023, ce sont 39 jeunes qui ont bénéficié d'une des deux aides afin d'obtenir ce brevet. Cette année ce sont 56 jeunes aidés, 30 d'entre eux ont bénéficié du Bafa interco et 26 de l'aide Bafa que la Ville propose, soit une augmentation de 44% des jeunes accompagnés !

Plus d'infos

Point information jeunesse (Pij)
04 76 56 21 91



Des mercredis tout en détente et créativité !

Depuis janvier 2024, le 38 bis ouvre ses portes tous les mercredis après-midi de 14h à 18h pour accueillir les collégiens et lycéens. Cet accueil gratuit et sans inscription permet aux jeunes de profiter de jeux de société, jeux vidéo, baby-foot et tennis de table, dans un espace convivial encadré par des animateurs. Chaque mercredi, 20 à 30 jeunes sont accueillis et peuvent faire part de leurs envies et projets ou de leurs préoccupations. Avec l'appui des animateurs, ils élaborent notamment leur programme de vacances. Des sorties ont ainsi été organisées cet été, et les mercredis en accueil libre ont repris en septembre avec de nouveaux projets, dont un atelier « Ados Couture ».



Économie

NOUVEAUX COMMERCES : UN TISSU ÉCONOMIQUE DYNAMIQUE

Ce jeudi 10 octobre, le Maire Franck Longo, accompagné d'Évelyne De Caro, Adjointe à l'économie, commerce et attractivité, ont effectué une visite dans plusieurs commerces récemment installés à Fontaine.

Cette journée a permis aux élus de rencontrer les nouveaux commerçants, soulignant l'importance d'un tissu économique local dynamique qui offre aux Fontainois une diversité de services et de produits.

Un salon de thé place Louis Maisonnat

Les élus ont commencé leur visite au salon de thé Brunch d'Orient, situé au 10 place Louis Maisonnat. Naima Menouar, gérante, et sa fille Malika Elheddadj y préparent des pâtisseries orientales, des spécialités salées et des plats traditionnels comme le couscous et le tajine. Contact : 06 95 15 27 45.

Une évasion culinaire en cœur de ville

Lors de leur halte au restaurant Le Continent, situé 29 avenue Aristide Briand, les élus ont

découvert une cuisine africaine à déguster sur place ou à emporter. Noumi Charlotte, gérante du restaurant, propose aussi des services pour les réceptions et les anniversaires. Contact : 06 69 56 90 47.

Changement de propriétaire à la Pharmacie de l'Hôtel de ville

Enfin les élus se sont rendus à la Pharmacie de l'Hôtel de ville qui a récemment changé de propriétaire. Monsieur Mohamed Yasin est effet le nouveau propriétaire de cette pharmacie, située au 99 avenue Aristide Briand. Contact : 04 76 43 57 19
pharmaciehdv.fontaine@gmail.com



La Source : réouverture du bar-restaurant !

L'espace bar-restaurant de La Source a récemment rouvert ses portes. Les nouveaux gérants, Tracy et Geoffrey, vous accueillent tous les soirs de concert à partir de 18h30 pour vous proposer boissons et petite restauration maison avec des produits frais (croque-monsieur, wraps et hot dogs revisités).

De plus, les mercredis et jeudis midi, différentes formules de restauration sont proposées. Une option végétarienne est toujours disponible, et là encore, tout est fait maison avec des ingrédients frais, majoritairement locaux. Les réservations sont conseillées que ce soit pour consommer sur place ou à emporter.

Plus d'infos

06 58 79 80 21
travelfoodtruck.fr

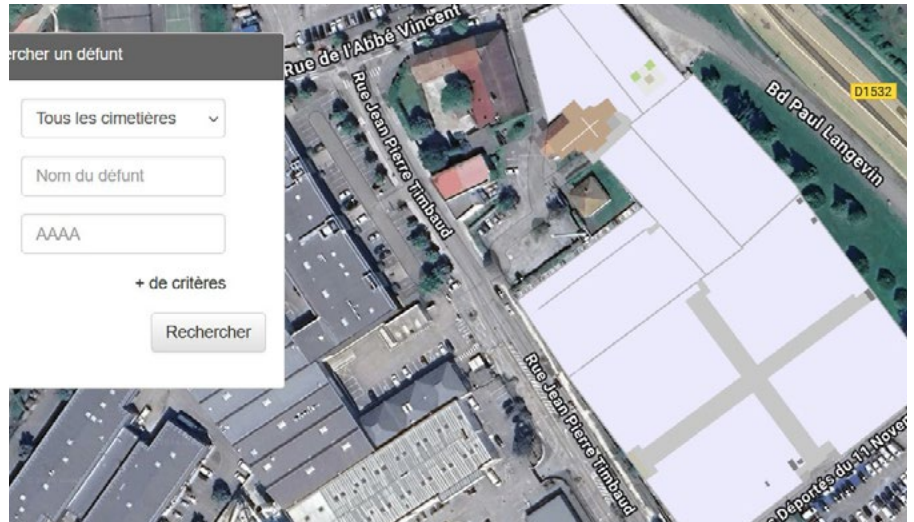


Réouverture de La Poste : les travaux avancent

À la suite de l'incendie volontaire qui avait fortement endommagé le bureau de Poste de Fontaine, le groupe La Poste a décidé d'entreprendre d'importants travaux de réhabilitation et de modernisation. La date de réouverture du bureau est prévue pour le premier trimestre 2025.

La Ville de Fontaine suit ce dossier de près. Le Maire Franck Longo a rapidement signé un arrêté autorisant les travaux afin que ce service puisse très vite être à nouveau accessible aux Fontainois. Ainsi, les places de parking devant le bureau de poste sont par ailleurs occupées le temps des travaux afin que ces derniers puissent être réalisés dans les meilleures conditions et les plus brefs délais.

En attendant la réouverture (même adresse 83 mail Marcel Cachin), l'ensemble des activités du bureau est délocalisé au bureau de Seyssinet-Pariset et le Tabac Loto Presse "Totem" situé au 113 avenue Aristide Briand fait office de point « Poste Relais », permettant aux Fontainois de récupérer ou déposer lettre suivie et colis.



État civil

MODERNISATION DU LOGICIEL DE GESTION DES CIMETIÈRES

Afin d'améliorer la qualité de service rendu aux familles, le service état civil de la Ville a récemment fait l'acquisition d'un logiciel de gestion des cimetières plus performant, permettant une gestion plus simple et plus précise. Cet outil de qualité permet également aux habitants de trouver plus facilement la concession d'un défunt.

Un logiciel de gestion moderne

Le nouveau logiciel de gestion des cimetières Gescime permet aux services de centraliser les informations liées aux concessions et aux emplacements funéraires et facilite les démarches administratives des familles. Grâce à une interface intuitive, ce système permet aux agents de la Ville de visualiser rapidement les disponibilités, de gérer les renouvellements et les transferts de concessions.

Retrouver la concession d'un défunt

Avec le système de cartographie interactive, les personnes souhaitant retrouver la concession d'un défunt dans l'un des cimetières de la ville peuvent désormais connaître l'emplacement exact en tapant le nom et prénom de la personne en ligne. Un moyen de faciliter la localisation des sépultures et d'améliorer le service rendu aux familles.



Plus d'infos

ville-fontaine.fr
Rubrique Mes Services | Cimetières
ou en flashant ce QR Code

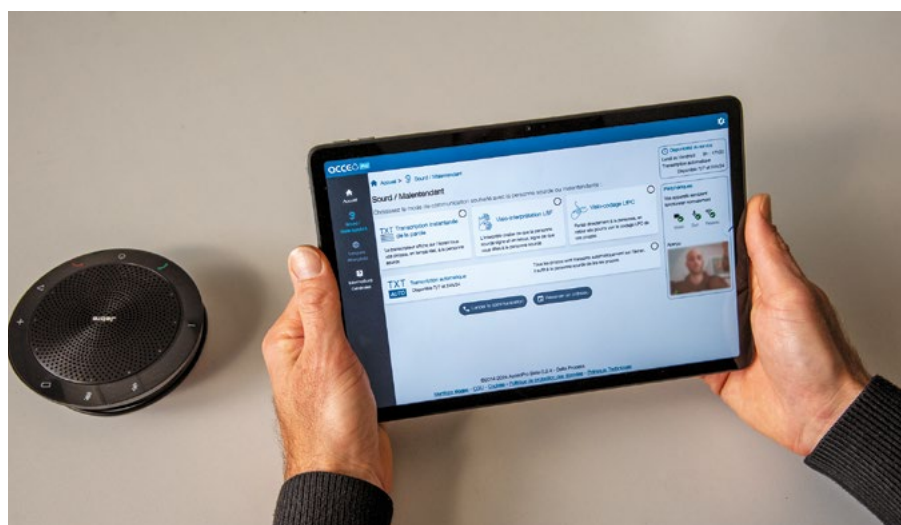


Parole d'élus

"La modernisation de nos logiciels s'inscrit dans une démarche claire : améliorer l'efficacité de nos services publics."

Denis Miniconi, 1^{er} Adjoint en charge des finances, affaires, administration générale, développement numérique et informatique.





Accessibilité

INCLUSION : ACCOMPAGNER LES PERSONNES MALENTENDANTES

Les personnes malentendantes ou souffrant d'une baisse d'audition peuvent désormais entrer en contact en langue des signes, avec les agents d'accueil de l'Hôtel de ville.

Un service gratuit

L'accueil de l'Hôtel de ville de Fontaine est désormais équipée d'une tablette numérique et de l'application ACCEO afin de pouvoir accompagner les personnes sourdes et malentendantes dans leurs démarches administratives.

Dotée d'un service de transcription instantanée ou de visio-interprétation en langue des signes, elle garantit une communication plus fluide pour un accompagnement plus adapté des personnes en situation de surdité.

Trois modes de traduction possibles

Afin de pouvoir accueillir au mieux les usagers malentendants, ce dispositif se décline sous 3 formes :

- La transcription instantanée de la parole
- La visio-interprétation
- Le visio-codage



Faire ressentir la musique à l'aide de gilets vibrants

A l'occasion de la Journée internationale des personnes en situation de handicap, La Source mettra des gilets vibrants à disposition des personnes sourdes et malentendantes lors du concert électro proposé par DeLaurentis le 3 décembre prochain. Ces gilets permettront de faire ressentir la musique et profiter de ce concert immersif.

Merci de vous signaler auprès de la billetterie au moment de la réservation.

Parole d'élue

"Grâce à cette technologie, les personnes sourdes et malentendantes pourront désormais bénéficier d'un accompagnement adapté."

Martine Roussin, Conseillère déléguée à l'inclusion, au handicap et à l'accessibilité.



Maisons des habitants : une rentrée animée !

Le vendredi 4 octobre, une centaine de personnes s'est réunie pour célébrer la rentrée des maisons des habitants Romain Rolland et George Sand. Ces structures offrent chaque semaine des animations et des temps de rencontre.

Ainsi, le lundi matin une pause café permet de découvrir les activités. Elle est suivie d'ateliers animés par des bénévoles (gymnastique, cuisine, peinture...). Le mardi après-midi est un temps consacré aux parents qui souhaitent échanger avec des professionnels sur les conflits avec leurs enfants, se poser et souffler, découvrir de nouvelles recettes de cuisine... Tous les 15 jours a également lieu le repair café qui permet de donner une seconde vie aux objets. Le mercredi après-midi ateliers cuisine et créatifs sont au programme, le jeudi matin, place aux activités de stimulation cognitive. Enfin le vendredi matin, bricoleurs et jardiniers se retrouvent pour des projets participatifs. Les maisons des habitants proposent également des temps en soirée ou les week-ends tels que des soirées papotes pour échanger sur des sujets de société. Pendant les vacances scolaires un programme d'animations spécifique est proposé, n'hésitez pas à en profiter !

Plus d'infos

Maison des habitants
04 76 27 13 09 - 04 56 38 22 23



SÉCURITÉ : TOUJOURS PLUS DE MOYENS ENGAGÉS

En 2024, la Ville poursuit son engagement pour garantir la sécurité des Fontainois et préserver un cadre de vie apaisé. Depuis 2020, un plan d'investissement se déploie pour lutter contre 4 principaux délits : les incivilités du quotidien, les trafics, les infractions routières et les dépôts sauvages. Depuis 4 ans, la Ville a renforcé les moyens humains, la présence sur le terrain mais a aussi déployé de nouveaux outils tels que la vidéoprotection ou encore la mise en place d'une application à destination des habitants. De la prévention à la répression, la Ville a mis en place un projet global.



16 agents au service des Fontainois



70 caméras déployées d'ici 2026



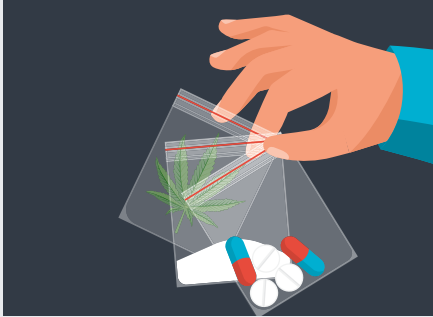
908 procès-verbaux électroniques relevés depuis début 2024



Création d'une brigade canine



10 494 € de produits stupéfiants saisis depuis le début de l'année



Lutte contre les trafics : plus de 15 000 € saisis en 2023

En étroite collaboration avec la police nationale et les services de la préfecture, la Ville est particulièrement engagée dans la lutte contre les trafics de drogue. De nombreuses surveillances ainsi que des contrôles sur les points sensibles ont notamment été réalisés permettant ainsi de saisir près de 680 grammes de produits stupéfiants soit une valeur de revente de 15 700 €. Depuis 2024, près de 439 grammes ont été saisis pour une valeur de revente estimée à 10 500 €.



213 opérations de surveillance aux abords des établissements scolaires

Dans le cadre de leurs missions de sécurisation des entrées et sorties des 19 établissements scolaires présents à Fontaine, les agents de la police municipale ont réalisés plus de 213 opérations de surveillances en 2023. Ces surveillances se font en priorité sur les secteurs où les limitations de vitesse sont le moins respectées comme devant l'école Robespierre ou Tavel.



TRANQUILLITÉ PUBLIQUE : UNE PRÉSENCE RENFORCÉE

Depuis 2020, et grâce au travail fourni par nos agents de la police municipale, les chiffres de la délinquance à Fontaine sont en baisse notamment en matière de vol, de délinquance sur la voie publique, de dégradations et d'incendies volontaires sur la période 2021-2023*. Une baisse qui se caractérise par la présence quotidienne des agents de police sur le terrain et des différents moyens que la Ville met en place pour lutter activement contre toutes les formes d'incivilités.

Un effectif renforcé et des horaires élargis

Les agents de la police municipale ont vu leurs effectifs augmenter grâce à l'arrivée de 2 nouveaux agents de surveillances de la voie publique (ASVP), passant ainsi de 14 à 16 agents. Les ASVP sont des agents formés pour traiter les problèmes liés à la circulation et au stationnement, leur présence permet une réponse plus immédiate concernant les missions liées à la voirie et décharge les agents de police municipale qui peuvent se concentrer sur d'autres missions liées à la sécurité.

Aussi, une réorganisation du service a permis d'optimiser le temps de travail des agents et d'élargir les horaires de présence sur le terrain. Une brigade est désormais opérationnelle en journée, une seconde la nuit.

Une brigade de nuit pour plus de présence sur le terrain

La brigade de nuit a récemment été renforcée avec la création d'un poste de maître-chien. La présence du chien de défense est particulièrement efficace pour assurer des patrouilles dans des zones sensibles comme les parcs et certains lieux de rassemblement. La capacité du chien à détecter des intrus ou des comportements suspects prévient des actes de vandalisme, des cambriolages ou autres délits.

* source Ministère de l'Intérieur



Police municipale

**13 rue Jean Bocq
04 76 53 11 78 ou 06 85 19 53 21**

**Horaires : 8h à minuit
du lundi au samedi**



VIDEOPROTECTION : 70 CAMÉRAS DÉPLOYÉES D'ICI 2026

La vidéoprotection est aujourd'hui un outil indispensable dans la lutte contre les incivilités. Un projet ambitieux qui représente au total un coût d'1 million d'euros. Cet outil est précieux pour dissuader les actes délictueux et appuyer les enquêtes.

172 PV établis en 4 mois grâce à la vidéo-verbalisation

Actuellement déjà 30 caméras sont déployées sur l'ensemble de la commune. L'installation de ces caméras permet de faciliter le travail des agents de police municipale avec une surveillance en temps réel des points sensibles tels que le quartier Les Fontainades ou le quartier Louis Maisonnat, et permet de faciliter les interventions des forces de l'ordre. Certaines infractions peuvent par ailleurs directement faire l'objet de vidéo-verbalisation. Ce dispositif porte ses fruits avec une moyenne de 43 procès-verbaux par mois relevés grâce à la vidéo-verbalisation depuis la mise en route de la phase 1.

Une plateforme à disposition des habitants

Depuis début septembre, les habitants ont accès à une plateforme en ligne leur permettant d'informer la police municipale de certaines incivilités.

Un moyen d'assurer le suivi directement avec les habitants et de créer plus de proximité entre les services de la Ville et les Fontainois. Sur cette application, les Fontainois peuvent faire remonter plusieurs types d'incivilités tels que les actes de violences, les conflits de voisinage, les nuisances sonores, les vols... Elle permet aussi d'avertir les forces de l'ordre d'un départ en vacances afin que ces derniers fassent des passages pour surveiller l'habitation ou encore de déclarer un chien catégorisé.

Cette plateforme est disponible à toute heure même en dehors des heures de service, toutefois en cas d'urgence il est nécessaire de directement appeler la police nationale au 17 ou la police municipale au 06 85 19 53 21.

Lien direct vers la plateforme via ce QR CODE :



Un outil de lutte contre les dépôts sauvages et les véhicules épaves

Les dépôts sauvages concernent toutes les communes de l'agglomération grenobloise et Fontaine n'est pas épargnée. La Ville a décidé de faire de la lutte contre ce type d'incivilité une priorité, avec des contrôles réguliers de police et des services techniques. En 2023 ce sont 147 tonnes d'encombrants qui ont été retirées de la voie publique, un chiffre en baisse par rapport aux années précédentes (149 tonnes en 2022 et 380 en 2021) montrant l'impact de la vidéosurveillance qui permet notamment de dissuader les auteurs.

Pour rappel, le dépôt d'encombrants sur la voie publique est puni d'une amende allant de 68 à 1 500 € dans le cas de l'usage d'une mise en fourrière.

2

QUESTIONS À

Gérard TardyAdjoint à la sécurité
et la tranquillité publique**Quels sont les axes de priorité de la Ville en matière de tranquillité publique ?**

Depuis 2020, la Ville a priorisé plusieurs grands axes en matière de sécurité comme la lutte contre les infractions routières et la protection des usagers, le trafic de stupéfiants ainsi que les nuisances du quotidien. Avec le déploiement des 30 premières caméras de vidéoprotection, le renforcement des effectifs de police municipale et l'étroite collaboration avec la police nationale, la Préfecture de l'Isère et le parquet de Grenoble par le biais d'une convention, les incivilités sont en baisse à Fontaine. La sous-préfète en charge de la politique de la Ville est par ailleurs venue visiter notre zone QPV (quartier prioritaire de la politique de la Ville) pour mieux comprendre les enjeux de sécurité et d'investissement sur ce secteur.

Pourquoi avoir mis en place une application et comment fonctionne-t-elle ?

Cette application permet aux habitants de renforcer leur lien avec la police municipale et surtout de pouvoir avertir facilement cette dernière en cas de nuisance. C'est un outil facile d'accès qui favorise la communication et permet de préserver la tranquillité publique de chacun !



SÉCURITÉ ROUTIÈRE : PROTÉGER TOUS LES USAGERS

Depuis 2020, la Ville met en œuvre un ensemble de mesures pour améliorer la sécurité routière, en combinant aménagements urbains, actions de sensibilisation et répression contre les incivilités afin de garantir un environnement plus sûr pour l'ensemble des usagers.

Depuis 2020, l'ensemble du territoire de la ville de Fontaine est limité à 30 km/h pour tous les véhicules à moteur exceptés la rue de l'Argentière et le boulevard Paul Langevin qui sont quant à eux limités à 50 km/h. L'abaissement de la vitesse permet à la fois de réduire les risques d'accidents graves pour les piétons et cyclistes mais aussi de réduire les nuisances sonores. Les aménagements de la Chronovélo et le maintien de la tempo vélo sur les axes où il y a une forte affluence de cyclistes permettent également un déplacement à vélo plus sécurisé.

8 véhicules confisqués suite à des rodéos urbains

La lutte contre les infractions routières est également une priorité pour la Ville, nos agents de la police municipale sont par ailleurs pleinement engagés dans cette mission avec près de 2 732 infractions relevées en 2023 contre 1 886 en 2021 soit une hausse de 31 %. Ces infractions concernent principalement le stationnement, les excès de vitesse et autres règles de circulation routière ou encore les rodéos urbains. En un an, 8 véhicules ont été confisqués.

La vidéo-verbalisation constitue également un outil précieux contre les incivilités routières. En 2023, plus de 500 infractions ont été relevées grâce à la vidéo-verbalisation. Le déploiement des caméras a par ailleurs participé au signalement de près de 230 véhicules en stationnement abusif, 97 d'entre eux ont été mis en fourrière par la suite.

**Liste des infractions pouvant faire l'objet de vidéo-verbalisation :**

- non-respect des signalisations imposant l'arrêt des véhicules (feu rouge, stop),
- non-respect des vitesses maximales autorisées,
- non-respect des distances de sécurité entre les véhicules,
- usage de voies et chaussées réservées à certaines catégories de véhicules (bus, taxis),
- défaut du port de la ceinture de sécurité,
- usage du téléphone portable tenu en main,
- circulation, arrêt et stationnement sur les bandes d'arrêt d'urgence,
- chevauchement et franchissement des lignes continues,
- non-respect des règles de dépassement,
- non-respect des sas vélos,
- défaut de port du casque à deux-roues motorisé,
- défaut d'assurance.



PRÉVENTION ET MÉDIATION : UN ENGAGEMENT QUOTIDIEN

La politique de prévention et de médiation de la Ville se concentre sur plusieurs missions : coordonner les acteurs, assurer une présence dans les quartiers, mener des actions en collaboration avec les habitants, maintenir le lien avec les services concernés.

Le service prévention et médiation met tout en œuvre pour prévenir les phénomènes de délinquance, assurer une médiation en cas de conflits de voisinage ou dans l'espace public. Il accueille un Point de justice, lieu ressource regroupant plusieurs intervenants spécialisés ayant pour mission de faciliter l'accès aux droits.

Coordonner les acteurs de la prévention

Le Maire Franck Longo pilote le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance qui se réunit en moyenne une fois par trimestre et rassemble tous les acteurs concernés : polices, acteurs de la justice et de l'action sociale, bailleurs sociaux, écoles, associations, services de la Ville et de la Métropole.

Être au plus près des habitants

Deux correspondants de quartiers (ou médiateurs sociaux de proximité) sont actuellement en cours de recrutement. Leurs missions : être présent sur l'espace public pour réguler les tensions, écouter les habitants et commerçants, favoriser le lien social et améliorer le cadre de vie. Ils interviendront dans la médiation des conflits de voisinage. Un rendez-vous pourra être pris avec eux via le service prévention et médiation.

Le Point de justice, un lieu ressource

Situé au sein du service prévention et médiation, le Point de justice regroupe des professionnels qui peuvent vous aider à résoudre un conflit à l'amiable et à faire valoir vos droits : une

association d'aide aux victimes, un conciliateur de justice et un avocat. Selon votre situation, le service prévention et médiation pourra vous orienter vers l'un ou l'autre de ces interlocuteurs.

L'association France victime 38

Cette association accompagne toute personne victime d'une infraction pénale ou civile. Elle informe et défend leurs droits devant les tribunaux en cas d'atteintes aux biens (vol, escroquerie) ou aux personnes (atteintes physiques, atteintes à la dignité). L'association s'est récemment doté d'un chien dont la présence a pour but de rassurer les victimes afin qu'elles puissent s'exprimer plus facilement.

Le conciliateur de justice

Le conciliateur de justice, bénévole nommé par le premier président de la Cour d'appel, a pour mission de favoriser le règlement amiable des conflits tout en respectant la confidentialité et l'impartialité. Il intervient dans des litiges entre propriétaires et locataires ou entre consommateurs et professionnels, mais ne peut pas traiter les conflits avec l'administration ni les affaires d'état civil, de divorce ou de garde d'enfants.

Un avocat assure également des permanences à l'Hôtel de ville plusieurs fois par mois.

Plus d'infos

Service prévention et médiation
04 76 27 58 71



Dispositif Angela : ensemble contre le harcèlement de rue

La Métropole grenobloise, en partenariat avec les communes, s'est récemment engagée dans le dispositif Angela pour lutter contre le harcèlement de rue. Ce dispositif vise à construire un réseau de commerces qui seront identifiés comme des lieux sécurisés pour les personnes harcelées. Fontaine s'engage pleinement dans le dispositif et va même au-delà en labellisant également ses structures municipales. Les habitants pourront y trouver écoute et soutien, et les professionnels seront formés pour orienter les victimes vers les interlocuteurs appropriés.

Des formations pour les habitants sont aussi organisées. Ainsi, depuis le 5 novembre, des ateliers d'initiation à la self-défense et à la diplomatie urbaine sont proposés gratuitement, tous les mardis (hors vacances scolaires) au 38 bis. Tout au long de l'année, les Fontainois pourront également participer à des sessions de sensibilisation utilisant la méthode des 5D pour apprendre à agir en tant que témoin.

Tous les mardis de 18h15 à 19h30
(hors vacances scolaires)

Cycles d'ateliers de self-défense
Au 38 bis

Sur inscription auprès du service égalité, citoyenneté

Tout au long de l'année

Propositions d'ateliers pour apprendre à réagir en tant que témoins

Plus d'infos

Service égalité, citoyenneté
04 76 28 76 28

Les 4 phases du chantier

PHASE 1

Sondages et investigations

→ décembre 2023 - février 2024 (phase terminée)

PHASE 2

Rénovations des réseaux

→ février 2024 - décembre 2024 (phase actuelle)

PHASE 3

Aménagement de l'avenue Ambroise Croizat

→ mai 2024 - décembre 2024

PHASE 4

Aménagement de l'avenue du Vercors

→ janvier - décembre 2025

Attention : les dates données ici sont prévisionnelles

Toutes les infos sur l'avancée des travaux :
www.infochantier.fr/chronovelo-vercors-croizat/
 04 56 58 52 61 ou via ce QR code



Aménagement

VERCORS/CROIZAT : LES ESPACES PUBLICS SE TRANSFORMENT

L'aménagement des avenues Vercors et Croizat c'est bien plus que la création d'une Chronovélo. C'est l'occasion pour la ville de rénover ses réseaux, de réduire la largeur de la chaussée pour abaisser les vitesses automobiles, de faciliter la marche à pied avec des trottoirs plus larges et accessibles à tous. C'est aussi, alors que les étés sont de plus en plus chaud, la plantation de 90 arbres pour offrir de la fraîcheur aux habitants. Tous ces aménagements permettront de donner une nouvelle image de Fontaine, plus verte, plus belle, plus sûre.

Avenue Ambroise Croizat : vers des déplacements apaisés et sécurisés

Les aménagements sur l'avenue Ambroise Croizat qui seront finalisés début 2025, visent à réduire la vitesse de circulation et augmenter l'espace pour les piétons et les cyclistes. La chaussée est réduite à 5,50 m avec une circulation à double sens limitée à 30 km/h. Un axe Chronovélo de 3 m de large sera aménagé le long des trottoirs qui seront agrandis (1,40 m minimum) pour améliorer la sécurité des piétons.

Avenue du Vercors : une avenue centrale embellie et végétalisée

Le projet de réaménagement du pôle commercial de l'avenue vise à améliorer la visibilité des enseignes et à créer des terrasses conviviales. Des places de stationnement perméables (favorisant l'infiltration de l'eau et le rafraîchissement des surfaces) seront créées. Il est aussi prévu la plantation de 90 arbres ainsi que la création de massifs de fleurs au bas des immeubles. Enfin, 580 m² de surfaces perméables seront aménagés pour lutter contre le réchauffement climatique et embellir l'espace public.





Travaux

LE COURANT PASSE AVENUE DU VERCORS !

Les réseaux électriques enfouis sous l'avenue du Vercors étaient vétustes et accidentogènes. Ils sont actuellement entièrement rénovés par Enedis et l'entreprise partenaire Serpollet. Des travaux conséquents à hauteur de 835 000 € qui vont bénéficier à près de 5 700 foyers.

Objectif 0 panne

La réfection des câbles électriques de l'avenue du Vercors n'avait pas été effectuée depuis des 60 ans. Un réseau vieillissant qu'il fallait donc totalement rénover pour réduire au maximum les risques de panne ou d'accident et maintenir une bonne qualité de distribution. C'est chose faite puisque 3 kilomètres de réseau ont été changés pour un coût total de 835 000 €. Ces travaux permettent de fiabiliser le réseau pour près de 5 700 foyers fontainois et répondent à la nécessité pour l'entreprise Enedis et de Grenoble Alpes Métropole d'assurer des réseaux résistants au changement climatique. Les réseaux actuels sont ainsi mieux adaptés aux épisodes de canicule de plus en plus nombreux.

Une visite du chantier a eu lieu le 17 septembre en présence des entreprises, des services de la Métropole, de Maire et des élus.



Portes du Vercors : la Petite Saône voit le jour !

Les travaux de débusage de la Petite Saône rue du colonel Manhès continuent. Bien que ce cours d'eau ne soit pas encore remis à l'air libre, le lit qui l'accueillera est bientôt terminé. Ces travaux ont nécessité une modification temporaire du sens de circulation sur la rue du colonel Manhès jusqu'à la fin de l'année. La Petite Saône devrait, elle, être remise à l'air libre au printemps 2025. Un élément important pour la biodiversité du futur quartier des Portes du Vercors auquel s'ajoute les 40 arbres plantés en septembre à proximité de la nouvelle entrée du parc de La Poya.



EXPOSITION

Hors saison

Dans le cadre du mois de la photo et en résonance avec la Biennale d'art contemporain de Lyon, Yves Monnier, artiste français, exposera au VOG du 9 novembre 2024 au 11 janvier 2025. Cette exposition réunira 2 séries de photographies qui explorent l'impact des activités humaines sur l'environnement, notamment dans le delta du Mississippi. L'une des séries de photographie Hors saison, dévoile des phénomènes atmosphériques invisibles. L'autre, Pilotis, illustre l'adaptation des habitants face aux catastrophes naturelles.

Autour de l'exposition

Tous les samedis à 15h

Visites commentées de l'exposition par une médiatrice culturelle

Du mardi au samedi – sur rendez-vous

Visites commentées pour les groupes

Samedi 9 novembre à 16h

Vernissage

Samedi 23 novembre à 16h

Conférence d'histoire de l'art animée par Fabrice Nesta *L'art et les préoccupations écologiques*

Samedi 30 novembre de 15h à 17h

Atelier d'arts plastiques animée Marie-Charlotte Bard
À partir de 7 ans, sur inscription

Samedi 7 décembre de 15h à 17h

Atelier d'arts plastiques animé avec Yves Monnier *L'air de rien*
À partir de 7 ans, sur inscription

Samedi 11 janvier de 15h à 17h

Atelier d'écriture avec Marion Jo
Sur inscription

Plus d'infos
levog-fontaine.eu
06 73 21 46 67



ANIMATION

Noël à Fontaine : ambiance festive et magique !

Pour la quatrième année consécutive, la Ville de Fontaine organise un marché de Noël festif pendant 3 jours dans le parc André Malraux. Une journée sera également dédiée au marché solidaire.

Le marché de Noël fontainois est devenu un rendez-vous incontournable. Cet événement est une invitation à vivre un moment magique et convivial. En famille ou entre amis, vous pourrez flâner parmi les chalets et découvrir une vaste sélection de produits et d'idées cadeaux !

3 jours de magie !

Vendredi 20 décembre de 14h à 20h

Samedi 21 décembre de 10h à 20h

Dimanche 22 décembre de 10h à 18h

Pendant 3 jours, profitez d'un marché de Noël animé avec ateliers maquillage et coiffures excentriques, château gonflables, orchestre du Conservatoire à

rayonnement communal, concert des Gospel Singers de Grenoble, les associations musicales sur scène... et venez rencontrer le Père Noël dans son chalet ! Beaucoup d'autres surprises vous attendent...

Marché solidaire

Lundi 23 décembre de 10h à 17h

La magie de Noël se poursuit avec le marché solidaire : associations et amateurs fontainois présentent leurs savoir-faire... Faites le plein d'idées cadeaux pour les fêtes de fin d'année !





CONCERTS

Rock et émotions

En novembre à La Source, plongez dans l'univers captivant d'Heeka, une artiste aux multiples facettes qui allie la grâce du cirque à la puissance de la musique. Découvrez aussi Gintsugi et sa palette sonore ainsi que le trio Howlin's Jaws passionné de musique des années 50 et 60.

Heeka, des émotions brutes

Ancienne circassienne, Heeka s'est réinventée en musicienne autodidacte, composant ses premiers morceaux dans l'intimité de sa chambre. Depuis sa professionnalisation en 2019, Heeka a su toucher le cœur de son public avec des textes introspectifs et une musique rock riche en émotions brutes.

Gintsugi, une autre vision de la beauté

Chanteuse et multi-instrumentiste (piano, électronique, guitare), Gintsugi compose et produit son travail. Ses inspirations oscillent entre la pop de chambre, avec des influences électroniques, et le post-punk. La musique de Gintsugi enveloppe des zones d'ombre avec la lumière, pour mettre à nu la beauté de nos imperfections.

Howlin' Jaws, le rock flamboyant

Le trio Howlin' Jaws, ce sont 3 garçons passionnés de musique des années 50 et 60 : Djivan Abkarian (chant, basse), Lucas Humbert (guitare) et Baptiste Leonn (batterie). Formé à l'école primaire et renforcé au collège avant de prendre son envol au lycée, le groupe est désormais lancé sur l'autoroute du rock. Le premier album du trio, *Strange Effect* (2021), regorge de riffs aiguisés,

tandis que leur deuxième opus, *Half Asleep Half Awake*, réaffirme la puissance du rock avec une collection de tubes surpuissants, de mélodies lumineuses et de jams démoniaques.

Heeka + Gintsugi (rock)

Dans le cadre du festival *Les Femmes s'en mêlent*

Judi 14 novembre à 20h30

→ La Source

Tarif : 5 € à 12 €

Howlin' Jaws + 1^{ère} partie

(pop-rock)

Judi 29 novembre à 20h30

→ La Source

Tarif : 5 € à 12 €

 **Programmation complète**
lasource-fontaine.fr

DeLaurentis, un concert accessible à tous

À l'occasion de la Journée internationale des personnes en situation de handicap et dans le cadre d'Inflorescence, la programmation inclusive de la Ville de Fontaine, La Source propose un concert accessible aux personnes sourdes et malentendantes. Des gilets vibrants seront en effet mis à disposition afin de leur permettre de ressentir la musique et profiter de ce concert immersif. Pour bénéficier d'un de ces gilets les personnes doivent se signaler auprès de la billetterie au moment de leur réservation.

Quand elle entend ou compose de la musique, DeLaurentis visualise spontanément des formes et des couleurs. Ce phénomène, appelé synesthésie, est le thème principal de son album *Musicalism*, un nom faisant écho au mouvement artistique des années 30 où les peintres voyaient les couleurs comme des vibrations sonores. En live, DeLaurentis invite à vivre cette synesthésie. La lumière scintille au rythme des sons, pour se mélanger. À la manière d'un peintre, DeLaurentis peint les ondes sonore et plonge son public au cœur d'un dispositif où ses compositions électroniques s'écoulent et se ressentent les yeux grands ouverts. L'alliance de l'image et du son promet une expérience complète et immersive.

DeLaurentis

(Live électro immersif & inclusif)

Mardi 3 décembre à 20h30

→ La Source

Tarifs : 9 € à 14 €



Du 9 nov. 2024 au 11 jan. 2025

Exposition d'Yves Monnier

Hors saison (photographies)
Vernissage le 9 novembre à 16h.

→ **Le VOG**

Dans le cadre du Mois de la photo et en résonance avec la Biennale d'art contemporain de Lyon

Samedi 9 novembre

Aurélie Leï + 2 Singes en hiver

→ **La Guinguette à 20h**

Tarif : 12 €

Annie bricole la vitrine de la médiathèque

Atelier découpage, collage, papier mâché, peinture...

→ **Médiathèque Paul Éluard à 10h30**

Jeudi 11 novembre

Commémoration de la fin de la Première Guerre mondiale

→ **Place Henri Chapays à 9h45**

Mercredi 13 novembre

Contes à croquer

→ **Médiathèque Paul Éluard à 10h30**

Atelier numérique (jeunesse)

→ **Médiathèque Paul Éluard à 15h**

Instant pour Tous

Venez cuisiner de la pâte à tartiner maison

→ **Maison des habitants Romain Rolland de 14h30 à 16h**

Sur inscription : 04 76 27 13 09 ou 04 56 38 22 23

Tarifs : 0,50 €/personne ou 1,50 € /foyer

Jeudi 14 novembre

Heeka + Gintsugi (pop, rock)

→ **La Source à 20h30**

Tarifs : 5 à 12 €

Vendredi 15 novembre

Soirées jeux (adultes)

Avec la ludothèque

→ **Espace 3 POM' à 20h**

Spectacle Mezzo Mare

Récits d'exil et contes traditionnels siciliens

Par la conteuse grenobloise Aurélie Piette

→ **Médiathèque Paul Éluard à 18h30**

À partir de 12 ans

Samedi 16 novembre

Braderie (vêtements)

Organisée par Les Petits Frères des Pauvres

Vente de vêtements

→ **15 avenue Aristide Briand de 10h à 17h**

Le vin de prunelle des vieilles dentelles

Cie Zazie7

→ **La Guinguette à 20h30**

Tarifs : 8 € à 12 €, gratuit - de 12 ans

Annie bricole la vitrine de la médiathèque

Atelier découpage, collage, papier mâché, peinture...

→ **Médiathèque Paul Éluard à 10h30**

Dimanche 17 novembre

Après-midi dansant

Avec l'orchestre Mélodia

Organisé par l'association Thé dansant de Fontaine

→ **Salle Edmond Vigne à 14h30**

Tarif : 10 €

Sur réservation : 06 63 41 47 07

Lundi 18 novembre

Pause café

Création d'une boîte à citations

→ **Maison des habitants George Sand à 9h**

Mardi 19 novembre

Miroirs (musique classique)

→ **La Source à 19h30**

Tarifs : 10 € à 17 €

Mercredi 20 novembre

Conférence Agir contre l'inceste, ensemble !

Dans le cadre de la Journée internationale des droits de l'enfant

→ **La Source à 18h**

Jeudi 21 novembre

Atelier couture

Animé par l'association Bon sang !

Confection de protections périodiques lavables

→ **Maison des habitants Romain Rolland de 18h à 20h30**

Gratuit, sur inscription : 04 76 28 75 53

Après-midi dansant

Avec l'orchestre Soizic

Organisé par le Thé dansant de Fontaine

→ **Salle Edmond Vigne à 14h30**

Tarif : 5 € à 7 €

Sur réservation : 06 63 41 47 07

Vendredi 22 novembre

Parlons numérique ! (Adultes)

→ **Médiathèque Paul Éluard à 18h**

Soirée Carnets de Voyages

Retours d'expériences de jeunes Fontainois

→ **38 bis à 18h30**

Soirée Comedy Club

→ **La Guinguette à 20h30**

Tarif : 10 €

Samedi 23 novembre



Opération Nettoyage

Apéritif convivial à l'arrivée !

→ **Place du marché Marcel Cachin à 10h**

L'art et les préoccupations écologiques

Conférence d'histoire de l'art animée par Fabrice Nesta

→ **Le VOG à 16h**

Eva

Cie Théâtre de la Renverse

→ **La Guinguette à 20h30**

Tarifs : 8 € à 10 €

Les 40 Batteurs fêtent leurs 20 ans

→ **La Source à 20h30**

Tarifs : 5 € à 12 €

Annie bricole la vitrine de la médiathèque

Atelier découpage, collage, papier mâché, peinture...

→ **Médiathèque Paul Éluard à 10h30**

Dimanche 24 novembre

Eva

Cie Théâtre de la Renverse

→ **La Guinguette à 17h**

Tarifs : 8 € à 10 €

Mardi 26 novembre

Atelier parental

Mon enfant va mal, comment l'aider ?

→ **Maison des habitants George Sand de 14h à 16h**

Gratuit, en accès libre

Mercredi 27 novembre

La Petite Philharmonie

(orchestre classique)

→ La Source à 20h30

Tarifs: 10 € à 17 €

Jeudi 28 novembre

Soirée papote Tous des artistes !

Venez partager vos créations.

→ Maison des habitants Romain Rolland de 18h à 20h

Gratuit, sur inscription : 04 76 27 13 09 ou 04 56 38 22 23

Vendredi 29 novembre

Howlin' Jaws (pop, rock)

→ La Source à 20h30

Tarifs 5 € à 12 €

Soirée jeux famille

→ Espace 3 POM' de 18h à 20h

À partir de 4 ans

Samedi 30 novembre

Rencontre littéraire

Jean-Claude Versini présentera son roman Pavlo.

→ Médiathèque Paul Éluard à 10h30

Découverte de la technique du cyanotype

Atelier d'arts plastiques animé Marie-Charlotte Bard

→ Le VOG de 15h à 17h

À partir de 7 ans

Sur inscription : 06 73 21 46 67

Mardi 3 décembre

Parlons bouquins ! (Adultes)

Partage de coups de cœurs en toute simplicité.

→ Médiathèque Paul Éluard à 17h30

DeLaurentis (électro)

Concert accessible aux personnes sourdes et malentendantes

→ La Source à 20h30

Tarifs 9 € à 14 €

Mercredi 4 décembre

Parlons bouquins ! (Jeunes)

Un club de lecture pour se rencontrer autour de livres, bd, mangas, films...

→ Médiathèque Paul Éluard à 17h

À partir de 7 ans

Instant pour tous

Customisation de taies d'oreillers « Faiseuses de rêves »

→ Maison des habitants Georges Sand de 14h30 à 16h

Sur inscription : 04 76 27 13 09 ou 04 56 38 22 23

Tarifs : 0,50 €/personne ou 1,50 € /foyer

Jeudi 5 décembre

CharlElie Couture (chanson rock)

→ La Source à 20h30

Tarifs : 15 € à 23 €

Vendredi 6 décembre

Soirée Comedy Club

→ La Guinguette à 20h30

Tarif : 10 €

Samedi 7 décembre

L'air de rien

Atelier d'arts plastiques avec Yves Monnier .

→ Le VOG de 15h à 17h

À partir de 7 ans

Sur inscription : 06 73 21 46 67

Enfantillages

Interlude et cie

→ La Guinguette à 20h30

Tarif : 12 €

Dimanche 8 décembre

Enfantillages

Interlude et cie

→ La Guinguette à 18h

Tarif : 12 €

Mardi 10 décembre

Sablés solidaires

Fabriquez des sablés qui seront vendus au marché de Noël au profit du Secours populaire fontainois.

→ Maison des habitants George Sand de 14h à 16h

Gratuit, sur inscription : 04 76 27 13 09 ou 04 56 38 22 23

Jeudi 12 décembre

Chilla + JJ Lova (pop, rap)

→ La Source à 20h30

Tarifs : 10 € à 17 €

Jeudi 12 décembre (+ 13 décembre)

Formation aux premiers secours en santé mentale

→ Hôtel de ville de 9h à 17h

Sur inscription : 04 76 26 63 46

Vendredi 13 décembre

Instant pour tous

Venez cuisiner de la pâte à tartiner maison

→ Maison des habitants Romain Rolland de 14h30 à 16h

Sur inscription : 04 76 27 13 09 ou 04 56 38 22 23

Tarifs : 0,50 €/personne ou 1,50 € /foyer

Soirées jeux (adultes)

Avec la ludothèque

→ Espace 3 POM' à 20h

Samedi 14 décembre

Rencontre littéraire

Marina Carlone présente son premier roman

Et vous ? vous auriez répondu quoi ?

→ Médiathèque Paul Éluard à 10h30

Addition

Cie des Chats-Garous

→ La Guinguette à 20h30

Tarifs : 10 € à 12 €

Dimanche 15 décembre

Addition

Cie des Chats-Garous

→ La Guinguette à 17h

Tarifs : 10 € à 12 €

Tous les mardis (hors vacances scolaires)

Cycles d'ateliers de self-défense

Dans le cadre du dispositif Angela

→ 38 bis de 18h15 à 19h30

Sur inscription, service égalité-citoyenneté : 04 76 28 76 28

Du 5 déc. 2024 au 20 fév. 2025

Cycle d'ateliers parentaux

Pour les parents d'enfants de 2 à 11 ans

Pour mieux gérer les conflits, mieux comprendre les émotions de son enfant...

→ Maisons des habitants George Sand

Gratuit, sur inscription : 04 76 27 13 09 ou 04 56 38 22 23



**Tout l'agenda de votre ville :
ville-fontaine.fr**

GROUPE DE LA MAJORITÉ

Ensemble pour Fontaine

Propreté : l'affaire de tous

La propreté et l'entretien de notre commune sont des enjeux cruciaux pour se sentir bien dans sa ville. Les collectivités ne peuvent relever seules le défi de la préservation des espaces communs car beaucoup de parcelles privées sont concernées. Ainsi les propriétaires privés ont un rôle essentiel à jouer dans le maintien de la propreté et dans l'élagage des arbres et haies qui bordent leurs propriétés. En ce sens, le Maire a pris un arrêté pour rappeler la réglementation et se donner les moyens de sanctionner les contrevenants. D'autant que cette attente est partagée par les Fontainois, qui l'expriment régulièrement lors des rencontres de quartier.

Outre l'élagage, nous sommes tous responsables de la gestion de nos déchets. Ainsi, pour lutter contre les dépôts sauvages, notre majorité a voté des moyens supplémentaires (vidéoprotection, achat d'un camion-grue, renforcement des équipes des services techniques) et les résultats sont là puisque la quantité d'encombrants déposés illicitement sur l'espace public entre 2018 et 2023 a été quasiment divisée par deux.

Chacun doit se sentir investi de ce devoir de préservation et d'embellissement, car une commune propre et bien entretenue est non seulement le reflet de la qualité de vie de ses habitants, mais aussi un héritage que nous laisserons aux générations futures. C'est pour rappeler l'importance de l'implication de tous que nous organisons deux matinées nettoyage dans l'année, pour inciter chacun à s'impliquer activement. Cette action collective donne l'exemple d'une prise de conscience de l'impact de nos actions individuelles sur le cadre de vie que nous partageons tous ensemble. Au-delà des règlements et obligations, c'est un appel à l'engagement citoyen. Rendez-vous samedi 23 novembre à 10h au marché Marcel Cachin pour unir nos efforts et montrer concrètement que la propreté est l'affaire de tous !

Luc Forestier, président

Franck Longo, maire

Adjoints : Denis Miniconi, Monique Kassiotis, Laurent Thoviste, Isabelle Jimenez Debeze, Gérard Tardy, Evelyne De Caro, Fabrice Ferrand, Anne-Sophie Chardon, Julien Bouvier, Isabelle Ribeiro.

Conseillers délégués : Francesco Alessi, Marie-Ange Saoletti, Frédéric Quantin, Laurent Ferrante, Suzette Rosset, Sonia Iannello, Martine Roussin, Denis Baudet, Line Giannone, Morgan Gimel, Elodie Di Benedetto, Christian Faure, Michel Carras, Abdelkader Otmani.

Conseillers : Sabine Leyraud, Ahicha Tebbi, Geneviève Berail.

GROUPES DE L'OPPOSITION

Fontaine, notre planète
commune, écologique et solidaireDemi-heure fontainoise,
mascarade

Au fil du temps, la "demi-heure fontainoise", conçue comme un moment de dialogue entre citoyen.nes et élu.es lors des conseils municipaux, a dérivé de son intention initiale de progrès démocratique pour devenir une mascarade institutionnelle. Cet espace, censé permettre aux habitantes de poser des questions et d'obtenir des réponses, est désormais utilisé par le maire et son équipe comme un outil de communication. Un problème majeur est l'exclusion du processus des élu-es minoritaires, qui représentent pourtant la diversité d'opinions. Interdits de parole, probablement de façon illégale, ils sont contraints à rester spectateurs tandis que les questions semblent préalablement sélectionnées pour servir la propagande de la majorité. Lors du dernier Conseil Municipal aucun des cinq "citoyen.nes- questionneurs" n'était présent.

On ne saura jamais si, parmi eux, les mystérieux "Michèle", "Sama" ou "Anfel" existent réellement. Coïncidence, leurs questions "opportunes" portaient sur les sujets les plus controversés du moment : Suppression des goûters dans les accueils de loisirs, allongement des délais d'annulation au périscolaire, augmentation des tarifs. La majorité a ainsi pu justifier ses décisions sans contradiction ni opposition. La réalité est moins reluisante que les réponses aseptisées fournies. La quasi-fermeture du centre de Saint-Nizier pour un second été consécutif est un exemple flagrant de la piètre gestion de cette majorité. F. Longo se vante de "sa" démocratie participative ; mais où sont passés les véritables dispositifs ?

Les conseils citoyens, les commissions thématiques, le conseil municipal des jeunes, la MJC, l'OMS ? Tous ces lieux d'engagement des habitantes sont mis de côté, voire supprimés. Cette parodie "d'échanges participatifs", qui confisque la pluralité des opinions, insulte l'intelligence des citoyen.nes de Fontaine.

Il est temps que le maire cesse cette mascarade et redonne la parole à l'ensemble de la population, sans manipulation ni exclusion.

Jean-Paul Trovero (PC), président

Amélie Amore (PS),
Raymond Souillet (société civile)
Laurent Jadeau (PCF)

Oser à Fontaine

Apparences trompeuses

Les apparences sont parfois trompeuses.

Depuis plusieurs mois voire années de ce mandat municipal, notre principale assemblée communale ne connaît que peu de débat politique. Trop peu. Vous vous êtes peut-être déjà posé la question ? Ce n'est pas que nous sommes d'accord sur tout vous vous en doutez, c'est tout simplement que le Conseil Municipal ne le permet plus. Bien sûr, certaines délibérations reconduites d'année en année comme l'attribution de subvention aux associations locales sportives ou la création de postes d'intervenant.e au Centre de Santé ne causent que peu de discussions contradictoires.

Mais sachez que nous n'avons par exemple pas la possibilité d'intervenir sur les sujets posés par les habitant.e.s lors de la demi-heure fontainoise en Conseil Municipal. Ce sont donc bien des sujets de proximité qui sont exclus du débat entre les différents groupes.

Pas de présentation d'orientations politiques par secteur, pas de visibilité sur une feuille de route annuelle par délégation. Autant d'occasion qui permettraient précédemment, notamment à certains élus désormais en majorité, de participer à un débat organisé et nécessaire à l'expression de la démocratie et au respect du vote pluriel des fontainois.es.

Bien sûr c'est une prérogative du Maire que de choisir ce qu'il veut présenter au débat en Conseil Municipal, mais force est de constater qu'il en fait le minimum. Nous sommes bien loin des débats du mandat dernier qui permettaient aux citoyen.ne.s de percevoir et comprendre les points de vue et convictions des différentes forces politiques en présence.

La minorité municipale se voit donc privée de sa nécessaire expression sur différents sujets pourtant prégnants de notre commune, qui deviennent pourtant de véritables sujets de société.

C'est une stratégie politique certes, mais qui ne fait pas honneur à nos institutions.

Alors pour toute question ou tout simplement échanger avec vos élu.e.s du groupe Oser à Fontaine, écrivez à ensemble@oserafontaine.fr

Sophie Romera (LFI), présidente

Jérôme Dutroncy (LFI)

LES SERVICES MUNICIPAUX EN BREF



À votre service

→ Hôtel de ville

89 mail Marcel Cachin - 04 76 28 75 75

→ Services techniques municipaux

2 allée de Gève - 04 76 26 93 30
04 765 38600 (demandes d'intervention)

→ Centre communal d'action sociale (CCAS)

32 bis rue de la Liberté - 04 76 28 75 03

→ Marchés

Marcel Cachin (matin) : mardi, jeudi, samedi
et dimanche

Place Louis Maisonnat (matin) : mercredi et
vendredi

→ Marché de producteurs

Place Louis Maisonnat (après-midi) : mercredi

Santé

→ Espace santé Simone Veil

11 place des Écrins - 04 76 26 63 46
Accompagnement santé, lieu d'écoute,
vaccinations gratuites

→ Centre de santé sexuelle

11 place des Écrins - 04 76 26 97 40
Conseils et informations, consultations
médicales, entretien individuel ou de couple

Petite enfance

→ Espace 3 POM'

13 rue Henri Roudet - 04 76 28 76 50

Espace famille

14 boulevard Joliot-Curie - 04 57 38 50 10
espace.famille@ville-fontaine.fr

Loisirs

→ Centre nautique Lino Refuggi

76 allée des Balmes - 04 76 28 22 62
Le centre nautique Lino Refuggi vous accueille
tous les jours dans ses 2 bassins intérieurs :

Le lundi : 12h-13h25

Le mardi : 12h-13h25

Le mercredi : 16h15-19h30

Le jeudi : 11h30-13h45

Le vendredi : 11h30-13h45 et 16h45-19h30

Collecte sélective et tri

→ Renseignements : 0 800 50 00 27

→ Déchets ménagers (poubelle grise) :

Habitat collectif mardi et vendredi.
Habitat individuel mardi ou vendredi.

→ Déchets recyclables (poubelle verte) :

Habitat collectif lundi et jeudi. Habitat individuel
lundi ou jeudi.

→ Déchets alimentaires (poubelle marron) :

Jeudi et vendredi

→ Verre : containers spéciaux

Déchèterie Fontaine

→ Horaires "Proxi-plus" modifiés au 1er juillet 2024

Toute l'année (sauf juillet et août)

Mardi et mercredi : 8h15 < 14h15

Jeudi : 8h15 < 12h15

Vendredi et samedi : 8h15 < 12h et 13h < 17h30

Du 1^{er} juillet au 31 août

Du mardi au samedi : 8h15 < 14h

Urgences

→ Police municipale :

76 53 11 78 - 06 85 19 53 21

→ Urgence gaz : 0 810 43 30 38

→ Urgence électricité : 09 726 750 38

→ Fuites d'eau sur le réseau

d'eau public potable

En journée 8h30-12h et 13h30-17h30

(16h30 le vendredi) : 0 800 500 048

Nuit et week-end : 04 76 98 24 27



Tous les services municipaux : ville-fontaine.fr

De nouvelles bornes pour la collecte des textiles

Afin de multiplier les solutions de collecte des vêtements, chaussures et linge de maison, de nouvelles bornes ont été installées de manière pérenne dans l'agglomération grenobloise. Ce dispositif remplace les bornes éphémères de collecte. À Fontaine, 4 points ont été aménagés pour vous permettre de faire vos dépôts au plus près de votre lieu d'habitation :

- 23 rue des Alpes, face à la salle Edmond Vigne
- Rue Yves Farge, sur la place du marché Marcel Cachin
- 76 allée des Balmes, à l'entrée du centre nautique Lino Refuggi
- Allée de Geve, à l'entrée du gymnase Robert Vial

Que peut-on déposer dans ces bornes ?

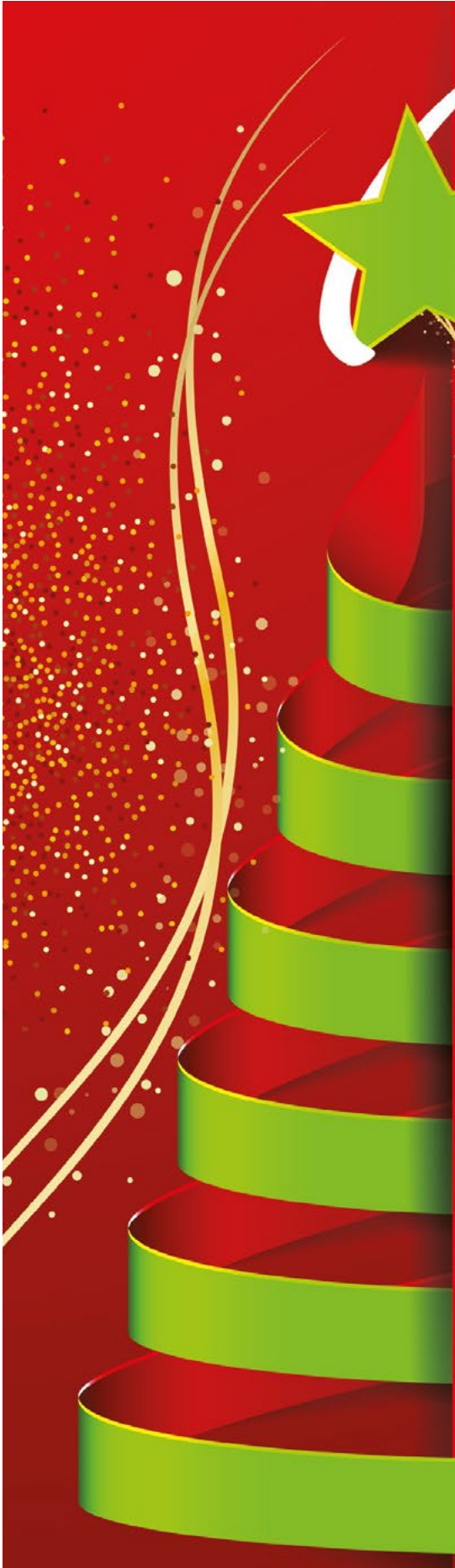
- Les vêtements en bon état mais aussi, usés, troués ou déchirés
 - Le linge de maison : draps, serviettes éponges
 - Les chaussures en tissu, cuir ou plastique
- Les textiles humides ou souillés sont à exclure (risques de moisissures ou de pollution) ainsi que la maroquinerie.

Un geste solidaire

4 opérateurs locaux et solidaires ont la charge de la collecte, du tri et de la valorisation des textiles déposés : La Remise, Tri-Vallées, Emmaüs et Le Relais. En fonction de leur état, les textiles seront donnés ou revendus en boutique de seconde main, recyclés selon différents procédés ou éliminés afin d'être valorisés énergétiquement.



Plus d'infos
grenoblealpesmetropole.fr



Noël à Fontaine

20★21
22★23 décembre

Parvis de l'Hôtel de ville

- ★ Marché de Noël
- ★ Marché solidaire (lundi 23/12)
- ★ Spectacles
- ★ Animations
- ★ Restauration

ville-fontaine.fr


Ville de
FONTAINE